

ENSEIGNEMENT

FONDAMENTAL ET SECONDAIRE

SPECIALISE

DIRECTIVES ET RECOMMANDATIONS

POUR L'ANNEE SCOLAIRE

2007-2008 (*)

VOLUME III

*** Ce document annule et remplace les dispositions
antérieures**



CIRCULAIRE N° 1996

DATE 22/08/2007

**Objet : CIRCULAIRE RELATIVE A L'ORGANISATION DES ETABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE**

VOLUME III

Réseau : Tous

Niveau : Fondamental et secondaire spécialisé

Période : Année scolaire : 2007-2008

- A Madame la Ministre-Présidente - Membre du Collège de la Commission communautaire chargé de l'enseignement
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de province,
- A Messieurs et Mesdames les Bourgmestres,
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement spécialisé libres subventionnés,
- Aux Chefs des établissements internats et homes d'accueil d'enseignement spécialisé, organisés par la Communauté française,
- Aux Chefs des établissements officiels et libres d'enseignement spécialisé subventionnés par la Communauté française.
- Aux Présidents et Secrétaires des Commissions Consultatives de l'Enseignement spécialisé

Pour information :

- Aux Membres de l'Inspection de l'enseignement spécialisé,
- Aux Vérificateurs de l'enseignement spécialisé,
- Aux Directeurs des Centres Psycho Médico-Sociaux. Organisés et subventionnés par la Communauté française,
- Aux Associations de parents,
- Aux Organisations syndicales,
- Aux Membres du Conseil Supérieur de l'enseignement spécialisé.
- Aux Membres du Conseil général de concertation de l'enseignement spécialisé.

Circulaire	Informative	Administrative	Projet
Emetteur	Direction générale de l'enseignement obligatoire		AGERS
Documents à renvoyer	OUI	NON	
Nombre de page	141		
Mots-clés	Classes adaptées – vérificateurs – conditions d'admission – stages – attestations/avis/certificats de qualification – jurys de qualifications – recyclage/guidance – dérogation d'âge –surveillance de midi		
Duplicata		www.adm.cfwb.be	

INFORMATIONS GENERALES

Mesdames, Messieurs,

Je vous invite à prendre connaissance du présent volume qui réunit les thématiques les plus souvent abordées dans l'enseignement spécialisé.

Pour plus de facilité, sont mises en exergue (*trait vertical à droite du texte*) les différences par rapport aux circulaires précédentes.

Je vous rappelle que ces circulaires peuvent être consultées, imprimées et téléchargées à l'adresse suivante :

www.adm.cfwb.be (documents officiels)

De même, toute la réglementation concernant l'enseignement peut être consultée sur

www.cdadoc.cfwb.be/gallilex.htm

Ces deux adresses sont accessibles en passant par www.enseignement.be

Pour tout renseignement, je vous invite à contacter les personnes de référence, dont la liste est reprise en fin de volume.

Je vous souhaite une bonne lecture.

La Directrice générale

Lise-Anne HANSE

TABLE DES MATIERES

INFORMATIONS GENERALES	2
LISTE DES MODELES ET ATTESTATIONS REPRIS DANS LE VOLUME III	5
CHAPITRE N° 12 A	7
ORGANISATION, A TITRE EXPERIMENTAL, DE PEDAGOGIE ADAPTEE POUR ELEVES APHASIQUES - DYSPHASIQUES.	7
CHAPITRE N° 12 B.....	12
ORGANISATION, A TITRE EXPERIMENTAL, DE PEDAGOGIE ADAPTEE POUR ELEVES AUTISTES (CLASSES TEACCH).....	12
CHAPITRE N° 12 C	17
ORGANISATION, A TITRE EXPERIMENTAL, DE PEDAGOGIE ADAPTEE POUR ELEVES POLYHANDICAPES.....	17
CHAPITRE N° 13	22
LISTE DES ORGANISMES HABILITES À DELIVRER LE RAPPORT D'INSCRIPTION D'UN ENFANT DANS L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE.....	22
CHAPITRE N° 14	47
ATTRIBUTIONS ET SECTEURS GEOGRAPHIQUES D'ACTIVITES DES VERIFICATEURS.	47
CHAPITRE N° 15 A	62
RAPPEL DES CONDITIONS D'ADMISSION, DE MAINTIEN ET DE PASSAGE DANS L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE.	62
DOCUMENTS A TENIR A LA DISPOSITION DU VERIFICATEUR.	62
CHAPITRE N° 15 B.....	71
ORGANISATION DES STAGES POUR LES ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIALISÉ DE FORME 1, 2 ET 3.....	71
CHAPITRE N° 15 C	87
MODÈLES DES ATTESTATIONS, DES AVIS ET DU CERTIFICAT DE QUALIFICATION DÉLIVRÉS DANS L'ENSEIGNEMENT DE FORME 3	87
CHAPITRE N°15 D	99
MODÈLES DES ATTESTATIONS DE FRÉQUENTATION DÉLIVRÉS DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SPÉCIALISÉ, SECONDAIRE SPÉCIALISÉ DE FORME 1 ET DE FORME 2	99
CHAPITRE N° 15 E.....	103
COMPOSITION DES JURYS DE QUALIFICATION	103
CHAPITRE N°16	106
ORGANISATION DU SERVICE GENERAL DE L'INSPECTION POUR L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE.....	106
CHAPITRE N° 17	107

INTRODUCTION DES DEMANDES DE DÉROGATION D'AGE POUR LES ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ.....	107
CHAPITRE N° 18	118
INTRODUCTION DES DEMANDES DE SURVEILLANCE DE MIDI	118
CHAPITRE N° 19	124
CLASSES DE DEPAYSEMENT ET DE DECOUVERTE, EN BELGIQUE OU A L'ETRANGER, AINSI QU'AUX ACTIVITES EXTERIEURES A L'ETABLISSEMENT ORGANISEES DANS LE CADRE DES PROGRAMMES D'ETUDES	124

LISTE DES MODELES ET ATTESTATIONS REPRIS DANS LE VOLUME III

Chapitre n° 12 A CLASSES APHASIQUES-DYSPHASIQUES

MODELE DE DEMANDE D'ORGANISATION DE CLASSES APHASIQUES-DYSPHASIQUES.....10-11

Chapitre n° 12 B CLASSES TEACCH

MODELE DE DEMANDE D'ORGANISATION DE CLASSES TEACCH.....15-16

Chapitre n° 12 C CLASSES POLYHANDICAPES

MODELE DE DEMANDE D'ORGANISATION DE CLASSES POLYHANDICAPES.....20-21

Chapitre n° 13 :

TRANSMISSION DE PROTOCOLE JUSTIFICATIF D'ENTRÉE DANS L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ.....23

Chapitre n° 14 :

HORAIRE DES COURS DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL.....59

PRESTATIONS DU PERSONNEL NON CHARGÉ DES COURS.....60

ANNEXE 3.....61

Chapitre n° 15 A :

CHOIX DU COURS PHILOSOPHIQUE.....69

AVIS DE MAINTIEN DANS L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ 70

Chapitre n° 15 B:

MODELE DE CONVENTION DE STAGE F1 (ANNEXE 1).....75

MODELE DE CONVENTION DE STAGE F2 (ANNEXE 2).....78

MODELE DE CONVENTION DE STAGE F3 (ANNEXE 3).....82

Chapitre n° 15 C:

ATTESTATION DE RÉUSSITE DE LA PREMIÈRE PHASE : (ANNEXE 1).....89

ATTESTATION DE RÉUSSITE DE LA DEUXIEME PHASE : (ANNEXE 2).....90

ATTESTATION DE FRÉQUENTATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIALISÉ PROFESSIONNEL F3). 91

ATTESTATION DE COMPETENCES ACQUISES (ANNEXE 4).....92

ATTESTATION DE PROLONGATION DE LA PREMIERE PHASE (ANNEXE 5).....93

ATTESTATION DE PROLONGATION DE LA DEUXIEME PHASE (ANNEXE 6).....94

AVIS D'ORIENTATION DANS UN SECTEUR PROFESSIONNELLE (ANNEXE 7).....95

AVIS D'ORIENTATION D'UN SECTEUR PROFESSIONNELLE A UNE AUTRE (ANNEXE 8).....96

CERTIFICAT DE QUALIFICATION F3 (ANNEXE 9).....97

MODELE PV DE DELIVRANCE CQ (ANNEXE 10).....98

Chapitre n° 15 D:

ATTESTATION DE FRÉQUENTATION DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ (ANNEXE 1).....	100
---	-----

ATTESTATION DE FRÉQUENTATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIALISÉ D'ADAPTATION SOCIALE (ANNEXE 2).....	101
---	-----

ATTESTATION DE FRÉQUENTATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIALISÉ D'ADAPTATION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE (ANNEXE 3).....	102
--	-----

Chapitre n° 15 E

COMPOSITION DE JURY 3EME PHASE FORME 3 (ANNEXE 1).....	104
COMPOSITION DE JURY FORME 4 (ANNEXE 2).....	105

Chapitre n°17 :

FORMULE A : DEMANDE DE DÉROGATION POUR UN ÉLÈVE ÂGÉ DE PLUS DE 21 ANS POUR DES RAISONS PÉDAGOGIQUES.....	113-114
--	---------

FORMULE B : DEMANDE DE DÉROGATION POUR UN ÉLÈVE DE PLUS DE 21 ANS EN ATTENTE D'UNE PRISE EN CHARGE PAR UNE ENTREPRISE DE TRAVAIL ADAPTÉ.....	115-116
--	---------

FORMULE C : DEMANDE DE DÉROGATION POUR UN ÉLÈVE MALENTENDANT DE MOINS DE 2 1/2 ANS.....	117
---	-----

Chapitre n°18 :

ETAT DES PRESTATIONS DE SURVEILLANCE DE MIDI ANNEXE 1.....	122
--	-----

ANNEXE 2 – RECTO.....	123
-----------------------	-----

ANNEXE 2 – VERSO.....	124
-----------------------	-----

Chapitre n°19 :

DEMANDE D'ORGANISATION DE CLASSES DE DÉPAYSEMENT ET DE DÉCOUVERTE : ENSEIGNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE.....	137
--	-----

DEMANDE D'ORGANISATION DE CLASSES DE DÉPAYSEMENT ET DE DÉCOUVERTE : ENSEIGNEMENT SUBVENTIONNÉ.....	138
--	-----

DEMANDE D'ORGANISATION D'UNE ACTIVITÉ EXTÉRIEURE : ENSEIGNEMENT DE LA C.F.....	139
--	-----

DEMANDE D'ORGANISATION D'UNE ACTIVITÉ EXTÉRIEURE : ENSEIGNEMENT SUBVENTIONNÉ.....	140
---	-----

PARTICIPATION.....	141
--------------------	-----

Encadrement.....	142
------------------	-----

CHAPITRE N°15 D

MODÈLES DES ATTESTATIONS DE FRÉQUENTATION DÉLIVRÉS DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SPÉCIALISÉ, SECONDAIRE SPÉCIALISÉ DE FORME 1 ET DE FORME 2

En attendant la modification de l'arrêté ministériel du 25 avril 1980 fixant les modèles des certificats et des attestations délivrés dans l'enseignement spécialisé, les modèles ci-dessous sont à appliquer.

Annexe 1 : modèle de l'attestation de fréquentation prévue par l'article 28 du décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé.

Annexe 2 : modèle de l'attestation de fréquentation prévue par l'article 49 du décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé ;

Annexe 3 : modèle de l'attestation de fréquentation prévue par l'article 52 du décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé.

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

ATTESTATION DE FRÉQUENTATION

DENOMINATION ET SIEGE DE L'ETABLISSEMENT

.....
.....
.....

Je soussigné(e).....

Chef de l'établissement susmentionné, atteste que

(NOM , Prénom)

Né(e) le, à

a suivi les cours de l'enseignement spécialisé primaire

du..... au.....

La présente attestation est délivrée en exécution de l'article 28 du décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé.

Sceau de l'établissement

Lieu et date

Le Chef d'établissement
(nom et signature)

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

ATTESTATION DE FRÉQUENTATION

DENOMINATION ET SIEGE DE L'ETABLISSEMENT

.....
.....
.....

Je soussigné(e).....

Chef de l'établissement susmentionné, atteste que

(NOM , Prénom)

Né(e) le, à

a suivi en qualité d'élève régulier(e) entre le et leles
cours de l'enseignement spécialisé secondaire d'adaptation sociale de plein exercice dans
l'établissement ci-dessus

La présente attestation est délivrée en exécution de l'article 49 du décret du 3 mars 2004 organisant
l'enseignement spécialisé.

Sceau de l'établissement

Lieu et date

Le Chef d'établissement
(nom et signature)

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

ATTESTATION DE FRÉQUENTATION

DENOMINATION ET SIEGE DE L'ETABLISSEMENT

.....
.....
.....

Je soussigné(e).....

Chef de l'établissement susmentionné, atteste que

(NOM , Prénom)

Né(e) le, à

a suivi en qualité d'élève régulier(e) entre le et leles
cours de l'enseignement spécialisé secondaire d'adaptation sociale et professionnelle de plein exercice
dans l'établissement ci-dessus

La présente attestation est délivrée en exécution de l'article 53 du décret du 3 mars 2004 organisant
l'enseignement spécialisé.

Sceau de l'établissement

Lieu et date

Le Chef d'établissement
(nom et signature)